



COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 AVRIL 2022

LE SEPT AVRIL DEUX MILLE VINGT ET DEUX, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle de la Croix des Têtes à Saint-Julien-Montdenis, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MARGUERON.

Membres présents : Philippe ROLLET, Françoise COSTA, Félicia AZZARITI, Jean-Marc DUFRENEY, Daniel DA COSTA, Marie-Paule GRANGE, Alain MOREAU, Josiane VIGIER, Dominique JACON, Nadine CECILLE, Christian FRAISSARD, Éric FAUJOUR, Michel BONARD, François ROVASIO, Martine MASSON, José VARESANO, Franck LEFEVRE, Yves DURBET, Danielle BOCHET, Alain NORAZ, Hélène BOIS, Sophie VERNEY, Marielle EDMOND, Colette CHARVIN, Éric VAILLAUT, Christiane HUSTACHE, Patrice FONTAINE, Daniel CROSAZ, Florian PERNET, Alain MOLLARET.

Membres absents : Nathalie VARNIER (Procuration Philippe ROLLET), Chiraze MZATI (procuration Félicia AZZARITI), Marie DAUCHY, Clarisse SPAGNOL (Procuration Nadine CECILLE), Mario MANGANO (Procuration Jean-Paul MARGUERON), Pascal JAMEN (Procuration Hélène BOIS), Bernard COVAREL (Procuration Patrice FONTAINE), Pascal DOMPNIER, Jean DIDIER (Procuration Alain MOLLARET), Fabrice BAUDRAY, Sophie MONNOIS.

Agents 3CMA-CIAS présents : Stéphanie PERCEVAL, Gérald AUBERT, Nadia LAURENT-OZANNE.

Secrétaire de séance : Florian PERNET

Date de convocation : 01 avril 2022

Conseillers en exercice : 41

Présents : 31

Votants : 37

Présents : 30 (délibération 20220407_59)

N° 20220407	Thème	Délibérations	Décisions : Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,	Vote										
58	FINANCES	<p>Approbation des comptes de gestion 2021 : <i>Budget Principal, Budget Annexe Locations Immobilières, Budget Annexe Mobilité, Budget Annexe Eau en Délégation de Service Public, Budget Eau en Gestion Directe et Budget Service Public d'Assainissement Non Collectif</i></p> <p>Rapporteur : Jean-Paul MARGUERON</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>DÉCLARE</i> que les comptes de gestion du Budget principal, du Budget annexe Locations Immobilières, du Budget annexe Mobilité, du Budget annexe Eau en Délégation de Service Public, du Budget Eau en Gestion directe et du Budget Service Public d'Assainissement Non Collectif, dressés pour l'exercice 2021 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes. 	<p>Unanimité Votants : 37</p>										
59	FINANCES	<p>Approbation des comptes administratifs 2021 : <i>Budget Principal, Budget Annexe Locations Immobilières, Budget Annexe Mobilité, Budget Annexe Eau en Délégation de Service Public, Budget Eau en Gestion Directe et Budget Service Public d'Assainissement Non Collectif</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>APPROUVE</i> les comptes administratifs 2021 du Budget principal, du Budget annexe Locations immobilières, du Budget annexe Mobilité, du Budget annexe Eau en Délégation de Service Public, du Budget Eau en Gestion Directe et du Budget Service Public d'Assainissement Non Collectif. 	<p>Unanimité Votants : 36</p>										
60	FINANCES	<p>Affectation des résultats 2021 : Budget Principal</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>AFFECTE</i> les résultats 2021 comme suit : <table border="1" data-bbox="1039 1034 1980 1161"> <tr> <td colspan="2">INVESTISSEMENT</td> </tr> <tr> <td>Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)</td> <td>1 128 624,24 €</td> </tr> <tr> <td>Compte 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td colspan="2">FONCTIONNEMENT</td> </tr> <tr> <td>Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)</td> <td>720 291,00 €</td> </tr> </table>	INVESTISSEMENT		Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)	1 128 624,24 €	Compte 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €	FONCTIONNEMENT		Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	720 291,00 €	<p>Unanimité Votants : 37</p>
INVESTISSEMENT														
Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)	1 128 624,24 €													
Compte 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €													
FONCTIONNEMENT														
Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	720 291,00 €													
61	FINANCES	<p>Affectation des résultats 2021 : Budget Annexe Locations Immobilières</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>AFFECTE</i> les résultats 2021 comme suit : 	<p>Unanimité Votants : 37</p>										

			<table border="1"> <tr><td colspan="2">INVESTISSEMENT</td></tr> <tr><td>Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)</td><td>256 949,06 €</td></tr> <tr><td colspan="2">FONCTIONNEMENT</td></tr> <tr><td>Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)</td><td>486 617,42 €</td></tr> </table>	INVESTISSEMENT		Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)	256 949,06 €	FONCTIONNEMENT		Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	486 617,42 €	
INVESTISSEMENT												
Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)	256 949,06 €											
FONCTIONNEMENT												
Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	486 617,42 €											
62	FINANCES	Affectation des résultats 2021 : Budget Annexe Mobilité	<p>- AFFECTE les résultats 2021 comme suit :</p> <table border="1"> <tr><td colspan="2">INVESTISSEMENT</td></tr> <tr><td>Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)</td><td>190 546,16 €</td></tr> <tr><td colspan="2">FONCTIONNEMENT</td></tr> <tr><td>Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)</td><td>110,89 €</td></tr> </table>	INVESTISSEMENT		Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)	190 546,16 €	FONCTIONNEMENT		Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	110,89 €	Unanimité Votants : 37
INVESTISSEMENT												
Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)	190 546,16 €											
FONCTIONNEMENT												
Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	110,89 €											
63	FINANCES	Affectation des résultats 2021 : Budget Annexe Eau en Délégation de Service Public	<p>- AFFECTE les résultats 2021 comme suit :</p> <table border="1"> <tr><td colspan="2">INVESTISSEMENT</td></tr> <tr><td>Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)</td><td>302 326,46 €</td></tr> <tr><td colspan="2">FONCTIONNEMENT</td></tr> <tr><td>Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)</td><td>680 613,71 €</td></tr> </table>	INVESTISSEMENT		Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)	302 326,46 €	FONCTIONNEMENT		Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	680 613,71 €	Unanimité Votants : 37
INVESTISSEMENT												
Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)	302 326,46 €											
FONCTIONNEMENT												
Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	680 613,71 €											
64	FINANCES	Affectation des résultats 2021 : Budget Eau en Gestion Directe	<p>- AFFECTE les résultats 2021 comme suit :</p> <table border="1"> <tr><td colspan="2">INVESTISSEMENT</td></tr> <tr><td>Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)</td><td>119 740,88 €</td></tr> <tr><td colspan="2">FONCTIONNEMENT</td></tr> <tr><td>Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (déficit)</td><td>33 530,85 €</td></tr> </table>	INVESTISSEMENT		Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)	119 740,88 €	FONCTIONNEMENT		Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	33 530,85 €	Unanimité Votants : 37
INVESTISSEMENT												
Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)	119 740,88 €											
FONCTIONNEMENT												
Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	33 530,85 €											
65	FINANCES	Affectation des résultats 2021 : Budget Service Public d'Assainissement Non Collectif	<p>- AFFECTE les résultats 2021 comme suit :</p> <table border="1"> <tr><td colspan="2">INVESTISSEMENT</td></tr> <tr><td>Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)</td><td>0,00 €</td></tr> <tr><td colspan="2">FONCTIONNEMENT</td></tr> <tr><td>Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)</td><td>0,00 €</td></tr> </table>	INVESTISSEMENT		Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)	0,00 €	FONCTIONNEMENT		Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	0,00 €	Unanimité Votants : 37
INVESTISSEMENT												
Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)	0,00 €											
FONCTIONNEMENT												
Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	0,00 €											
66	FINANCES	Budget primitif 2022 – Budget Principal	<p>- APPROUVE le Budget Primitif 2022 du Budget Principal tel que présenté.</p> <table border="1"> <tr><td><i>Total section de fonctionnement</i></td><td><i>25 200 063,77</i></td></tr> <tr><td><i>Total section d'investissement</i></td><td><i>5 530 130,94</i></td></tr> <tr><td><i>Total du Budget</i></td><td><i>30 730 194,71</i></td></tr> </table>	<i>Total section de fonctionnement</i>	<i>25 200 063,77</i>	<i>Total section d'investissement</i>	<i>5 530 130,94</i>	<i>Total du Budget</i>	<i>30 730 194,71</i>	Unanimité Votants : 37		
<i>Total section de fonctionnement</i>	<i>25 200 063,77</i>											
<i>Total section d'investissement</i>	<i>5 530 130,94</i>											
<i>Total du Budget</i>	<i>30 730 194,71</i>											

67	FINANCES	Budget primitif 2022 – Budget Annexe Locations Immobilières	<p>- APPROUVE le Budget Primitif 2022 du Budget Annexe Locations Immobilières tel que présenté.</p> <table border="1"> <tr> <td><i>Total section de fonctionnement</i></td> <td>694 955,05</td> </tr> <tr> <td><i>Total section d'investissement</i></td> <td>1 333 867,50</td> </tr> <tr> <td><i>Total du Budget</i></td> <td>2 028 822,55</td> </tr> </table>	<i>Total section de fonctionnement</i>	694 955,05	<i>Total section d'investissement</i>	1 333 867,50	<i>Total du Budget</i>	2 028 822,55	Unanimité Votants : 37
<i>Total section de fonctionnement</i>	694 955,05									
<i>Total section d'investissement</i>	1 333 867,50									
<i>Total du Budget</i>	2 028 822,55									
68	FINANCES	Budget primitif 2022 – Budget Annexe Mobilité	<p>- APPROUVE le Budget Primitif 2022 du Budget Annexe Mobilité tel que présenté.</p> <table border="1"> <tr> <td><i>Total section d'exploitation</i></td> <td>779 500,95</td> </tr> <tr> <td><i>Total section d'investissement</i></td> <td>265 067,11</td> </tr> <tr> <td><i>Total du Budget</i></td> <td>1 044 568,06</td> </tr> </table>	<i>Total section d'exploitation</i>	779 500,95	<i>Total section d'investissement</i>	265 067,11	<i>Total du Budget</i>	1 044 568,06	Unanimité Votants : 37
<i>Total section d'exploitation</i>	779 500,95									
<i>Total section d'investissement</i>	265 067,11									
<i>Total du Budget</i>	1 044 568,06									
69	FINANCES	Budget primitif 2022 – Budget Annexe Eau en Délégation de Service	<p>- APPROUVE le Budget Primitif 2022 du Budget Annexe Eau en Délégation de Service Public tel que présenté.</p> <table border="1"> <tr> <td><i>Total section d'exploitation</i></td> <td>1 515 782,36</td> </tr> <tr> <td><i>Total section d'investissement</i></td> <td>1 017 131,21</td> </tr> <tr> <td><i>Total du Budget</i></td> <td>2 532 913,57</td> </tr> </table>	<i>Total section d'exploitation</i>	1 515 782,36	<i>Total section d'investissement</i>	1 017 131,21	<i>Total du Budget</i>	2 532 913,57	Unanimité Votants : 37
<i>Total section d'exploitation</i>	1 515 782,36									
<i>Total section d'investissement</i>	1 017 131,21									
<i>Total du Budget</i>	2 532 913,57									
70	FINANCES	Budget primitif 2022 – Budget Eau en Gestion Directe	<p>- APPROUVE le Budget Primitif 2022 du Budget Eau en Gestion Directe tel que présenté.</p> <table border="1"> <tr> <td><i>Total section d'exploitation</i></td> <td>841 906,83</td> </tr> <tr> <td><i>Total section d'investissement</i></td> <td>535 130,02</td> </tr> <tr> <td><i>Total du Budget</i></td> <td>1 377 036,85</td> </tr> </table>	<i>Total section d'exploitation</i>	841 906,83	<i>Total section d'investissement</i>	535 130,02	<i>Total du Budget</i>	1 377 036,85	Unanimité Votants : 37
<i>Total section d'exploitation</i>	841 906,83									
<i>Total section d'investissement</i>	535 130,02									
<i>Total du Budget</i>	1 377 036,85									
71	FINANCES	Budget primitif 2022 – Budget Service Public d'Assainissement Collectif Non	<p>- APPROUVE le Budget Primitif 2022 du Budget Service Public d'Assainissement Non Collectif tel que présenté</p> <table border="1"> <tr> <td><i>Total section d'exploitation</i></td> <td>47 214,50</td> </tr> <tr> <td><i>Total section d'investissement</i></td> <td>27 450,00</td> </tr> <tr> <td><i>Total du Budget</i></td> <td>74 664,50</td> </tr> </table>	<i>Total section d'exploitation</i>	47 214,50	<i>Total section d'investissement</i>	27 450,00	<i>Total du Budget</i>	74 664,50	Unanimité Votants : 37
<i>Total section d'exploitation</i>	47 214,50									
<i>Total section d'investissement</i>	27 450,00									
<i>Total du Budget</i>	74 664,50									
72	FINANCES	Subvention d'équilibre 2022 du Budget Principal au Budget Annexe Mobilité	<p>- FIXE le montant de la subvention d'équilibre du Budget Principal au Budget Annexe Mobilité, au titre de l'année 2022, à un montant de 68 410,06 € ;</p> <p>- PRÉCISE que le montant définitivement versé au Budget Annexe Mobilité sera adapté au rythme des réalisations des dépenses prévues.</p>	Unanimité Votants : 37						

73	FINANCES	Subvention d'équilibre 2022 du Budget Principal au Budget Service Public d'Assainissement Non Collectif	<ul style="list-style-type: none"> - <i>FIXE</i> le montant de la subvention d'équilibre du Budget Principal au Budget SPANC, au titre de l'année 2022, à un montant de 35 214,50 € ; - <i>PRÉCISE</i> que le montant définitivement versé au Budget SPANC sera adapté au rythme des réalisations des dépenses prévues. 	Unanimité Votants : 37								
74	FINANCES	Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2022	<ul style="list-style-type: none"> - <i>APPROUVE</i> les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022 tels que présentés dans le tableau ci-dessous ; <table border="1" data-bbox="1070 354 1818 624"> <thead> <tr> <th>Taxes</th> <th>Taux 2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taxe foncière (bâti)</td> <td>2,00 %</td> </tr> <tr> <td>Taxe foncière (non bâti)</td> <td>11,68 %</td> </tr> <tr> <td>Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)</td> <td>26,85 %</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> - <i>DÉCIDE</i> de mettre en réserve de taux de CFE : 2,37 % ; - <i>CHARGE</i> Monsieur le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux. 	Taxes	Taux 2022	Taxe foncière (bâti)	2,00 %	Taxe foncière (non bâti)	11,68 %	Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	26,85 %	Unanimité Votants : 37
Taxes	Taux 2022											
Taxe foncière (bâti)	2,00 %											
Taxe foncière (non bâti)	11,68 %											
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	26,85 %											
75	FINANCES	Fixation des taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2022	<ul style="list-style-type: none"> - <i>FIXE</i> le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2022 à 7,29 %. - <i>CHARGE</i> Monsieur le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux. 	Majorité Votants : 37 Pour : 34 Contre : 3 Patrice FONTAINE, Bernard COVAREL, Christiane HUSTACHE								
76	FINANCES	Fixation du Produit de la taxe GEMAPI pour l'année 2022	<ul style="list-style-type: none"> - <i>DÉCIDE</i> d'arrêter le produit de la taxe pour la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (taxe GEMAPI) à 625 015 € pour l'année 2022 ; - <i>CHARGE</i> Monsieur le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux et fiscaux. 	Unanimité Votants : 37								
77	FINANCES	Attribution des subventions pour l'année 2022	<ul style="list-style-type: none"> - <i>ATTRIBUE</i> les subventions 2022 telles que présentées : 	Unanimité Votants : 37								

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE MAURIENNE ARVAN - 73 - BUDGET PRINCIPAL		BP 2022
IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L.2311-7 du CGCT)		B1.7
Article	Libellé	Montants
Contributions aux organismes de regroupement		
657358	Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Arvan et des Villards	13 213,60
Total 657358		13 213,60
65737	Syndicat du Pays de Maurienne (Administration générale et abattoir)	291 981,00
65737	Syndicat du Pays de Maurienne (GEMAPI)	625 014,75
65737	Syndicat du Pays de Maurienne (Etablissements Enseignements artistiques)	538 814,96
65737	Syndicat du Pays de Maurienne (Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique)	4 000,00
65737	Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)	2 063 310,00
Total 65737		3 523 120,71
Subventions de fonctionnement		
6574	Amicale Cœur de Maurienne (62,50 € par agent - 34 agents) - délibération du 4 février 2016	2 125,00
6574	Maison Médicale de Garde - délibérations du 22 octobre 2020	2 602,88
6574	Groupement de développement agricole de moyenne Maurienne	14 000,00

6574	La Fourmière - Association pour les habitants (6 € par habitant) - délibération du 7 avril 2022	92 000,00
6574	Groupement des acteurs économiques de Maurienne (GAEM)	11 000,00
6574	Association Saint Jean Protection Animale (fourrière intercommunale)	24 000,00
6574	Association Mauriennisez Vous	2 500,00
6574	Regul'Matous	1 000,00
6574	Association La Kaftier	6 000,00
6574	Faure Savoie - Contribution scolaire sur les lignes régulières dans le cadre de la DSP	125 000,00
6574	Point Ecoute Familles Parents Jeunes de Maurienne	3 000,00
6574	Groupe Dauphiné Média - Salon de l'Artisanat Mauriennais	6 000,00
6574	Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises - Participation au poste de chargé de mission Territoire d'Industrie - convention de partenariat	2 500,00
6574	Association savoyarde pour le Développement des Energies renouvelables (ASDER) - Convention d'objectifs et avenant n°1 - Programme d'actions en faveur de la rénovation énergétique du parc privé - solde 2020	1 845,00
6574	SOLIHA - Convention d'objectifs - Améliorer les conditions d'habitat des ménages Propriétaires Occupants Modestes - solde 2021 et acompte 2022	4 950,00
6574	Agence départementale d'information sur le logement de la Savoie (ADIL73) - Convention d'objectifs et de moyens - Soutien aux permanences délocalisées et	14 000,00

	aux réunions d'information collective - années 2021 et 2022	
6574	Agence départementale d'information sur le logement de la Savoie (ADIL73) - Convention d'objectifs et de moyens - Mise en œuvre d'une action sur les copropriétés - années 2021 et 2022	6 800,00
6574	Association savoyarde pour le Développement des Energies renouvelables (ASDER) - Instruction dispositif d'aides pour l'amélioration énergétique des logements - années 2021 et 2022	1 000,00
Total 6574		320 322,88
Subventions exceptionnelles		
6745	Copropriétés - Aide à la structuration (action 1.1.4 du PLH)	11 400,00
6745	Aides économiques - Aide au développement de commerce avec point de vente	15 000,00
Total 6745		26 400,00
6748	Subvention à l'EPIC Office de Tourisme Intercommunal Cœur de Maurienne Arvan	350 000,00
6748	AFP Saint Julien Montdenis - Entretien des terrains agricoles	250,00
6748	Gestion des conservatoires viticoles sur les communes de Saint Jean de Maurienne et de Saint Julien Montdenis - Convention d'objectifs et de moyens	17 500,00
Total 6748		367 750,00

Subventions d'équipement		
2041411	Aide à l'ingénierie aux communes pour la définition d'orientations d'aménagement particulières (action 1.2.2 du PLH)	10 000,00
2041411	Traitement des îlots dégradés en centre-ville ou centre-bourg - Etude d'opportunité ou soutien financier aux travaux (action 1.1.5 du PLH)	20 000,00
Total 2041411		30 000,00
2041412	Fonds de concours aux communes (enveloppe)	100 000,00
2041412	Aides aux communes pour l'isolation des bâtiments communaux	50 000,00
Total 2041412		150 000,00
20422	Aides à la rénovation énergétique des logements ou l'installation d'énergies renouvelables (action 1.1.3 du PLH)	40 000,00
20422	Primes à la sortie de vacance (action 1.1.1 du PLH)	25 000,00
20422	Copropriétés - Aides aux travaux réalisés sur des parties communes (action 1.1.4 du PLH)	9 000,00
20422	Aides aux agriculteurs sur des projets d'investissement	8 000,00
20422	Panier de Maurienne - Aide achats distributeurs	7 000,00
Total 20422		89 000,00

- *DIT* que les crédits sont prévus au budget 2022.

- *APPROUVE* les termes de la convention citée ;
- *AUTORISE* Monsieur le Président à signer ladite convention ;
- *AUTORISE* Monsieur le Président à verser une subvention d'un montant de 92 000 € à l'association La Fourmilière ;
- *DIT* que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2022.

78

FINANCES

Convention financière entre la 3CMA et l'Association La Fourmilière relative au versement de la subvention 2022

Unanimité
Votants : 37

79	FINANCES	FONCIER – Bilan des acquisitions et des cessions immobilières opérées en 2021	<ul style="list-style-type: none"> - <i>APPROUVE</i> le bilan des acquisitions et des cessions immobilières opérées en 2021 ; - <i>DIT</i> que ce bilan sera annexé au compte administratif de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan. 	Unanimité Votants : 37
80	COMMANDES PUBLIQUES	Marchés de prestations intellectuelles – Étude stratégique de revitalisation et Démarche participative	<ul style="list-style-type: none"> - <i>APPROUVE</i> le lancement d'une procédure adaptée ouverte en vue de la passation de marchés de prestations intellectuelles relatifs à une étude stratégique de revitalisation pré-opérationnelle à une Opération de Revitalisation de Territoire ainsi qu'à une démarche participative dans le cadre du programme « Petite Ville de Demain » ; - <i>APPROUVE</i> l'adhésion de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan au groupement de commandes cité ci-avant ; - <i>ACCEPTE</i> que la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan assure la mission de coordonnateur de ce groupement ; - <i>AUTORISE</i> Monsieur le Président à signer la convention constitutive de ce groupement. 	Unanimité Votants : 37
81	COMMANDES PUBLIQUES	Marchés de travaux – Travaux à la Maison de l'Intercommunalité – Avenant N°2 sur le lot 7A – Réalisation des travaux aux frais et risques du titulaire	<ul style="list-style-type: none"> - <i>APPROUVE</i> l'engagement de toutes les démarches en vue de l'application de la procédure des travaux aux frais et risques du titulaire afin que la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan n'ait pas à supporter les éventuelles plus-values au marché initial qui découleraient du nouveau marché ; - <i>APPROUVE</i> la déduction des frais engagés dans le cadre des marchés de substitution des situations présentées par le titulaire – la SARL MAP – sur le même lot, étant précisé que dans le cadre des délégations dont dispose le Président des avenants et marchés de substitution seront régularisés tels que repris dans le tableau ci-dessous : 	Unanimité Votants : 37

MARCHÉ DE TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DE LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALI					
	Titulaire	Montant marché initial HT	Avenant n°1 HT	Avenant n°2 HT	Montant nouveau n° HT
LOT 7 A Menuiseries extérieures Aluminium	SARL MAP	199 112,00 €	-2 000,12 €	-7 520,00 €	189 5
TRAVAUX AUX FRAIS ET RISQUES					
		Description des travaux			Montant nouveau n° de substit HT
LOT 7 A Menuiseries extérieures Aluminium	Société METALLERIE MAURIENNAISE	remplacement des vantaux de portes salle de réunion			87

- *DIT QUE* les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2022 de la 3CMA.

82	ÉCONOMIE	Projet d'Aménagement Avenue Henri Falcoz à Saint-Jean-de-Maurienne – Avenant N° 4 à la Convention d'Intervention et de portage foncier avec l'EPFL (Établissement Public Foncier Local) de la Savoie	<ul style="list-style-type: none"> - <i>APPROUVE</i> l'avenant n°4, d'échéance annuelle, concernant le portage foncier n°17-330 ; - <i>PRÉCISE</i> que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Communauté de Communes ; - <i>AUTORISE</i> Monsieur le Président à signer le présent avenant, ainsi que tous les avenants à venir qui seront liés à ce portage foncier. 	Unanimité Votants : 37
83	COMMERCE	Aide aux commerces - SICOLI COPY	<ul style="list-style-type: none"> - <i>APPROUVE</i> le dossier présenté dans le cadre de la convention signée avec la Région pour la mise en œuvre des aides économiques pour le soutien à l'économie ; - <i>AUTORISE</i> le Président à signer la convention attributive de subvention pour ledit projet. 	Unanimité Votants : 36 (Madame Nadine CECILLE ne prend pas part au vote)
84	HABITAT	Aides aux particuliers pour travaux d'efficacité énergétique et installation de systèmes d'énergie renouvelables : modifications apportées au dispositif	<ul style="list-style-type: none"> - <i>APPROUVE</i> le nouveau règlement d'attribution des aides à la rénovation proposé présenté en séance ; - <i>AUTORISE</i> le Président à attribuer les aides pour les projets éligibles répondant aux critères du dispositif, après avis de la Commission, dans la limite de l'enveloppe inscrite annuellement au Budget Général de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan. 	Unanimité Votants : 37

85	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	Motion sur la circulation des Poids Lourds au Tunnel du Fréjus pendant la phase des Travaux au tunnel du Mont-Blanc	<p><i>Conscient de maintenir les flux économiques au niveau européen,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>EN APPELLE</i> à un recours au ferroutage le plus massif possible afin d'absorber l'augmentation de la circulation tout en renouvelant le matériel du système Modalor ; - <i>EXIGE</i> qu'à l'achèvement de chaque tranche de travaux, le tunnel du Mont-Blanc demeure accessible aux camions ; - <i>DEMANDE</i> que le détournement du trafic sur le Fréjus s'effectue uniquement pendant les phases de travaux annuels et dans une période favorable à la dispersion des polluants atmosphériques et <i>RECLAME</i> un suivi de la concentration de ces derniers entre aujourd'hui et la date du report ; - <i>RECLAME</i> la mise en place d'un comité de surveillance autour des élus et acteurs locaux des territoires concernés (bassin Chambérien et Maurienne) afin de contrôler et maîtriser en amont ce trafic. - <i>SOULIGNE</i> un point de vigilance lié à la RD 1006 où le transfert de poids lourds du Mont Blanc sur le Fréjus peut faire craindre une recrudescence des véhicules sur la RD 1006 alors que seuls les camions en desserte locale ou devant se ravitailler en carburant sont censés pouvoir l'emprunter et <i>DEMANDE</i> à Monsieur le Sous-Préfet de Saint-Jean-de-Maurienne un accroissement des contrôles de gendarmerie le soir entre Aiton et Le Freney. 	Unanimité Votants : 37
----	-------------------------	---	--	---------------------------

À Saint-Jean-de-Maurienne, le 08 avril 2022

Jean-Paul MARGUERON

Président de la 3CMA



